

Livret d'accueil : accessibilité et handicap

Version du 12/10/2026

Bienvenue

Vous vous êtes inscrit à une formation NWI ACADEMY.

Ce livret vous explique comment nous adaptons nos formations à vos besoins.

Il s'adresse à toutes les personnes inscrites, avec ou sans reconnaissance de handicap.

Vous n'avez rien à prouver pour demander un aménagement.

Qui sommes-nous

NWI ACADEMY est l'organisme de formation de la société NWI CORP.

Nous formons des professionnels à l'intelligence artificielle et au digital.

Par exemple : gagner du temps au quotidien, utiliser l'IA dans vos process, créer des agents IA.

Nos formations sont courtes, le plus souvent de 2 h à 21 h.

Elles ont lieu presque toujours à distance, en classe virtuelle.

NWI ACADEMY est certifiée Qualiopi pour les actions de formation (certificat CAPCERT n° CAP2532).

Notre engagement

Nous voulons que chaque personne puisse suivre nos formations dans de bonnes conditions.

Nous sommes engagés dans la démarche de progrès accessibilité de la Ressource Handicap Formation de l'Agefiph Île-de-France.

Concrètement, nous nous engageons à :

1. Vous écouter avant la formation, si vous le souhaitez.
2. Chercher avec vous les adaptations possibles.
3. Garder confidentiel tout ce que vous nous confiez.
4. Faire appel à des partenaires spécialisés quand c'est utile.

Votre référent handicap

Votre interlocuteur est Mehdi HETTAK.

Il est dirigeant, responsable pédagogique et référent handicap de NWI ACADEMY.

Vous pouvez le joindre :

Par mail

mehdi@nwi-academy.fr

Par téléphone

06 68 49 53 64

L'échange peut se faire par téléphone ou en visio, comme vous préférez.

Vous pouvez le contacter avant, pendant ou après la formation.

Nous dire ce dont vous avez besoin

Avant la formation, vous recevez un questionnaire.

Il contient une question sur vos besoins d'adaptation. Vous pouvez y répondre en quelques mots.

Vous pouvez aussi simplement écrire ou appeler votre référent.

Vous n'êtes pas obligé de nommer un handicap ou une maladie.

Décrivez seulement ce qui vous aiderait : plus de pauses, un texte plus gros, des sous-titres, un rythme plus lent.

Vos réponses servent uniquement à adapter votre formation.

Elles ne sont transmises à personne sans votre accord.

Comment se passe une adaptation

Étape 1 Vous signalez un besoin, par le questionnaire, par mail ou par téléphone.

Étape 2 Votre référent vous propose un entretien avant la formation.

Étape 3 Ensemble, vous listez les adaptations utiles, pendant la formation et pendant les évaluations.

Étape 4 Si l'adaptation demande un appui extérieur, votre référent sollicite la Ressource Handicap Formation de l'Agefiph.

Étape 5 Les adaptations sont mises en place, puis nous faisons le point avec vous pendant et après la formation.

Si l'adaptation a un coût, l'Agefiph peut participer à son financement.

Il s'agit de l'aide à l'adaptation des situations de formation.

C'est l'organisme de formation qui fait la demande, avec l'appui de la Ressource Handicap Formation.

Le montant est fixé après étude de chaque situation.

Cette aide peut financer, par exemple, l'adaptation des supports, la sensibilisation du formateur ou un preneur de notes.

Ce que la formation à distance permet déjà

Vous suivez la formation depuis chez vous ou votre bureau.

Pas de trajet, et vous gardez votre poste de travail habituel.

Nos classes virtuelles ont lieu sur Google Meet. Le lien vous est envoyé avec votre convocation.

Sur Google Meet, vous pouvez activer les sous-titres. Vous pouvez aussi régler leur police, leur taille, leur couleur et leur fond.

Votre ordinateur permet aussi d'agrandir l'écran et le texte.

Nos supports de formation sont numériques : vous pouvez les agrandir et les lire avec vos propres outils. Sur demande, nous les adaptons (taille de police, contraste, format).

Si vous utilisez un logiciel d'aide (lecteur d'écran, dictée vocale), dites-le nous avant la session. Nous vérifierons ensemble qu'il fonctionne avec nos outils.

Selon vos besoins, nous pouvons aussi prévoir :

1. Des pauses plus fréquentes.
2. Un rythme adapté ou des séances plus courtes.
3. Des consignes écrites en plus des consignes orales.
4. Du temps supplémentaire ou un format oral pour les évaluations.

Les sessions en présentiel

Elles sont rares. NWI ACADEMY n'a pas de locaux de formation.

Les sessions en présentiel ont lieu dans les locaux de votre entreprise. Elle reste responsable de leur accessibilité.

Si vous avez un besoin d'accès, signalez-le à votre employeur et à votre référent handicap.

Nos partenaires

Avec votre accord, votre référent peut solliciter :

Ressource Handicap Formation Île-de-France (Agefiph) : appui à l'adaptation de votre formation. rhf-idf@agefiph.asso.fr, idf.rhf-accessibilite.fr

Agefiph Île-de-France : aides et financement (secteur privé). 0 800 11 10 09 (appel gratuit), agefiph.fr

Cap emploi 75 : accompagnement vers et dans l'emploi. 01 44 52 40 60, contact@capemploi75.org, 43 bis rue d'Hautpoul, 75019 Paris

MDPH de Paris : vos droits, dont la RQTH. 01 53 32 39 39, contact@mdph.paris.fr, 69 rue de la Victoire, 75009 Paris. Hors de Paris : la MDPH de votre département.

FIPHP : si vous êtes agent public, la demande passe par votre employeur. 09 70 80 93 29, fiphfp.fr

Centre de ressources numériques sur le handicap en formation : crn-handicap.fr

Nous contacter

Mehdi HETTAK, référent handicap

mehdi@nwi-academy.fr

06 68 49 53 64

NWI ACADEMY, marque de NWI CORP

Bureau 326, 78 avenue des Champs-Élysées, 75008 Paris

Déclaration d'activité n° 11757642175